



SAGE du Lignon du Velay

Réunion de la CLE
7 novembre 2014

PHASE 3 : Élaboration des scénarios contrastés

→ Proposition de scénarios contrastés



Projet co-financé par l'Union européenne
Fonds européens de développement régional FEDER
L'Europe s'engage en Auvergne



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Collectivités locales :



Rappel sur le déroulement général

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">✓ Phase 1 : Élaboration du diagnostic<ul style="list-style-type: none">➔ Diagnostic validé par la CLE du 22 mai 2013✓ Phase 2 : Élaboration du scénario tendanciel<ul style="list-style-type: none">➔ Scénario validé par la CLE du 30 septembre 2013 | <div>Réalisé
2012 / 2013</div> |
| <ul style="list-style-type: none">✓ Phase 3 : Élaboration des scénarios contrastés<ul style="list-style-type: none">➔ Novembre 2013 → septembre (élections, CLE)
validation en CLE : novembre 2014 | |
| <ul style="list-style-type: none">✓ Phase 4 : Élaboration et choix de la stratégie<ul style="list-style-type: none">➔ 5 mois : novembre 2014 → mars 2015 | <div>Réalisé</div> <div>À Réaliser</div> |

Scénarios contrastés : Méthodologie générale

Élaboration des scénarios contrastés en trois temps :

1- Définition des différents types d'actions envisageables en réponse aux enjeux identifiés (besoins et moyens d'intervention)

- ➔ déclinaison des enjeux en objectifs généraux et opérationnels
- ➔ caractérisation du « champ des possibles »

2- Animation de 4 commissions thématiques permettant :

- ➔ d'enrichir et de valider le « champs des possibles »
- ➔ mais aussi d'apprécier au final la faisabilité de leur mise en œuvre (dimensions techniques, socio-économiques, politiques)

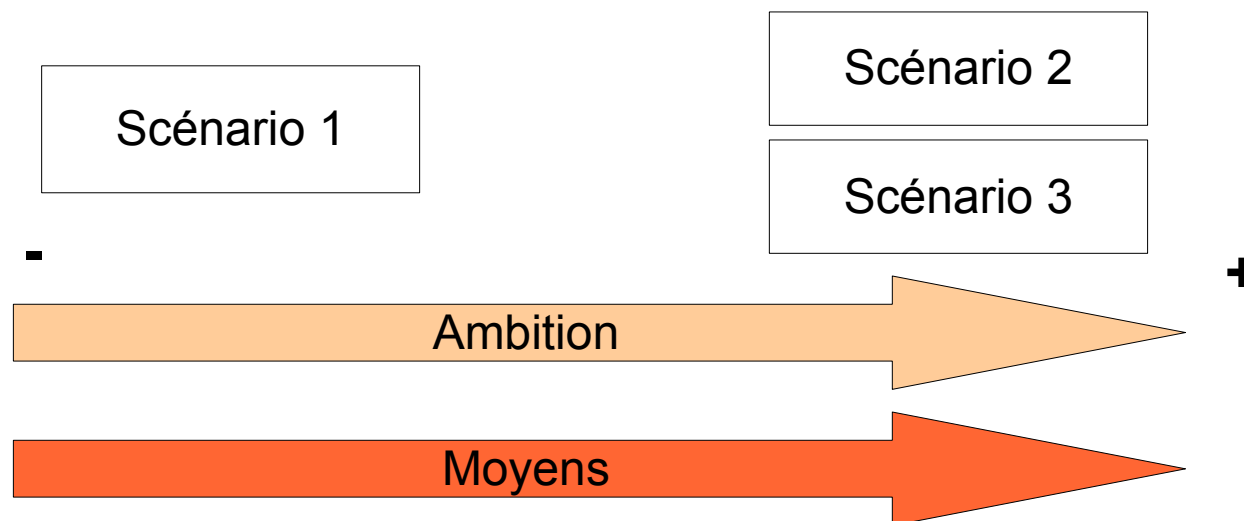
3- Détermination (proprement dite) des **scénarios contrastés** traduisant des stratégies alternatives différenciées par :

- ➔ des niveaux d'ambition, des choix politiques, des choix techniques, ou des stratégies de financement

3- Proposition de scénarios contrastés

✓ Les scénarios proposés

- ➔ Des scénarios contrastés en matière d'ambition et de moyens
- ➔ Des scénarios 2 et 3 :
 - Plus ambitieux que le scénario 1
 - Contrastés par leur dimension stratégique et les mesures associées
- ➔ Des scénarios qui traduisent les mesures envisageables (et leurs variantes), compte tenu des enjeux et problématiques du territoire, pour définir la stratégie



3- Proposition de scénarios contrastés

✓ Des scénarios pour élaborer la stratégie du SAGE

SCENARIOS CONTRASTES Combinaison de leviers d'actions et de niveau d'ambition définis dans un cadre donné Permettent de cerner le « champs des possibles »				
ENJEUX	OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS	NIVEAU D'AMBITION		
		<u>Scénario 1</u>	<u>Scénario 2</u>	<u>Scénario 3</u>
ENJEU N°1				
ENJEU N°2				
....				

Stratégie du SAGE

Bilan des commissions thématiques

✓ 4 commissions :

- ➔ Zones humides et têtes de bassin versant
- ➔ Fonctionnalités écologiques et espèces invasives
- ➔ Ressource quantitative
- ➔ Ressource qualitative



Premier bilan global

- ✓ **Fragilité du contexte socio-économique du territoire** et contraintes fortes : des coûts importants ne pourront être supportés localement.
- ✓ **Importance accordée à l'information, la concertation et la sensibilisation** - Intérêt pour l'animation locale mais questionnement sur les moyens
- ✓ La réglementation est déjà complète - Volonté de ne pas « passer en force » mais de **poursuivre les opérations déjà engagées dans un cadre contractuel basé sur le volontariat et l'accompagnement technique et financier** des acteurs (collectivités, agriculteurs notamment).
- ✓ Des **objectifs ambitieux** (qualité, débits), au moins localement, en lien avec les enjeux patrimoniaux et d'usages, **mais des interrogations/ inquiétudes sur les coûts associés** (ambition progressive à privilégier ?)
- ✓ Pérénniser voire renforcer le **cadre contractuel, soutenir des démarches innovantes** qui s'inscrivent dans la durée.
- ✓ Quelques améliorations des connaissances souhaitées (flux de phosphore et eutrophisation de Lavalette), inventaire et caractérisation complémentaire des zones humides, espèces patrimoniales et invasives

3- Proposition de scénarios contrastés

- ➔ Construction des scénarios en identifiant une **dimension stratégique** pour chacun
- ➔ Valorisation de la contribution des acteurs lors des commissions :
 - Ajustement des enjeux et objectifs
 - Finalisation du « champs des possibles » = mesures envisageables sur le territoire compte tenu des enjeux, problématiques et attentes des acteurs
 - Priorisation des objectifs et des mesures (= actions : études, travaux, moyens humains, réglementation ...)

3- Proposition de scénarios contrastés

✓ Les enjeux et objectifs retenus

ENJEUX	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS
ENJEU N°1 : Préserver et mieux gérer la ressource en eau	1A Sécuriser les usages tout en préservant la ressource quantitative	1A-1 Encadrer les prélèvements pour préserver la ressource et les milieux
	1B Atteindre / Maintenir une qualité d'eau satisfaisante pour les usages et les milieux	1A-2 Sécuriser l'approvisionnement en eaux pour les usages
ENJEU N°2 : Préserver les zones humides et les têtes de bassin versant	2A Identifier, délimiter et protéger les zones humides	1A-3 Réaliser des économies d'eau
	2B Identifier, délimiter et protéger les têtes de bassin versant	1B-1 Protéger la ressource AEP et les zones de baignades
		1B-2 Réduire la pollution organique d'origine domestique ou industrielle
		1B-3 Réduire la pollution organique d'origine agricole
		1B-4 Maîtriser les pollutions chimiques
		2A-1 Améliorer et diffuser la connaissance sur les zones humides
		2A-2 Protéger les zones humides
		2A-3 Restaurer les zones humides
		2B-1 Améliorer et diffuser la connaissance sur les têtes de bassin versant
		2B-2 Mettre en place des mesures spécifiques aux têtes de bassin versant

3- Proposition de scénarios contrastés

✓ Les enjeux et objectifs retenus

ENJEUX	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS
ENJEU N°3 : Améliorer la fonctionnalité écologique des cours d'eau	3A Maîtriser les rejets et les prélèvements en tenant compte des exigences des espèces vivant dans les cours d'eau	3A-1 Définir des objectifs de qualité
	3B Préserver les milieux et les espèces vivant dans les cours d'eau	3A-2 Définir des objectifs de débit
	3C Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau	3B-1 Maîtriser les projets d'aménagement
ENJEU N°4 : Lutter contre le développement des espèces invasives	4A Lutter contre les espèces invasives	3B-2 Renforcer la protection des cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales
		3C-1 Poursuivre l'amélioration des pratiques de gestion
		3C-2 Pérenniser / renforcer les actions de restauration et d'entretien
ENJEU N°5 : Mettre en œuvre la gouvernance et le suivi du SAGE	5A Faciliter la mise en œuvre du SAGE	3C-3 Assurer la continuité écologique des cours d'eau
		4A-1 Lutter contre les espèces végétales invasives
		4A-2 Lutter contre les espèces animales invasives
ENJEU N°6 : Informer, sensibiliser, valoriser les pratiques et les usages contribuant à la protection du milieu et de la ressource en eau	6A Favoriser la prise de conscience	5A-1 Structurer la gouvernance du SAGE
		5A-2 Informer sur le SAGE
		6A-1 Améliorer la connaissance
	6B Valoriser les pratiques et les usages contribuant à la protection du milieu et de la ressource en eau	6A-2 Sensibiliser aux enjeux et problématiques du territoire

3- Proposition de scénarios contrastés

- ✓ **Un socle de base : mesures qui découlent du cadre légal et réglementaire**
- ✓ **3 scénarios proposés**
 - ➔ **Scénario 1 « un SAGE qui vise à favoriser/accompagner l'application de la réglementation en vigueur »**
 - ➔ **Scénario 2 » « Un SAGE qui favorise le bon fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques pour atteindre les objectifs de bon état et de satisfaction des usages**
 - ➔ **Scénario 3 « Un SAGE, plus ambitieux en termes de résultats, qui vise une forte réduction des pressions dans le but d'atteindre un état des milieux en adéquation avec le positionnement en tête de bassin versant »**

3- Proposition de scénarios contrastés

✓ Présentation des scénarios contrastés

Enjeux	Obj. général	Obj. opérationnel	n° mesure	Libellé et contenu de la mesure	Cadre de la mesure		
					Socle (application du cadre légal et réglementaire)	SDAGE LB (préconisation du SDAGE)	SAGE du Lignon
ENJEU N°5 Mettre en œuvre la gouvernance et le suivi du SAGE	5A Faciliter la mise en œuvre du SAGE	5A_1 Structurer la gouvernance du SAGE	501	Mettre en place une structure porteuse			SAGE L
			502	Pérenniser les commissions thématiques - instance technique de travail pour suivre les études, et préparer les avis de la CLE			SAGE L
		5A_2 Informier sur le SAGE	503	Promouvoir le SAGE et ses modalités de mise en œuvre			
				1°) Réaliser un guide d'application du SAGE, en détaillant notamment les obligations qui en découlent pour les communes, les maîtres d'ouvrage de projets ...			SAGE L
				2°) Animer des réunions d'information sur le SAGE (collectivités, chambres consulaires,)			SAGE L
			504	Centraliser et valoriser les données			
				1°) Création d'un observatoire de l'eau : centralisation, vulgarisation, valorisation des données du SAGE (suivi, études, avancées ...)			SAGE L
				2°) Diffuser les données relatives au SAGE : état des lieux, évolutions des ressources en eau (qualité, quantité), effets de la mise en œuvre du SAGE : tableau de bord, support de communication, réunions annuelles			SAGE L

3- Proposition de scénarios contrastés

✓ Présentation des scénarios contrastés

Enjeux	Obj. général	Obj. opérationnel	n° mesure	Libellé et contenu de la mesure	Scénarios thématiques		
					Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
ENJEU N°5 Mettre en œuvre la gouvernance et le suivi du SAGE	5A Faciliter la mise en œuvre du SAGE	5A_1 Structurer la gouvernance du SAGE	501	Mettre en place une structure porteuse	1	1	1
			502	Pérenniser les commissions thématiques - instance technique de travail pour suivre les études, et préparer les avis de la CLE	1	1	1
		5A_2 Informer sur le SAGE	503	Promouvoir le SAGE et ses modalités de mise en œuvre			
				1°) Réaliser un guide d'application du SAGE, en détaillant notamment les obligations qui en découlent pour les communes, les maîtres d'ouvrage de projets ...	1	1	1
				2°) Animer des réunions d'information sur le SAGE (collectivités, chambres consulaires,)	1	1	1
			504	Centraliser et valoriser les données			
				1°) Création d'un observatoire de l'eau : centralisation, vulgarisation, valorisation des données du SAGE (suivi, études, avancées ...)	2	1	1
				2°) Diffuser les données relatives au SAGE : état des lieux, évolutions des ressources en eau (qualité, quantité), effets de la mise en œuvre du SAGE : tableau de bord, support de communication, réunions annuelles	1	1	1

3- Proposition de scénarios contrastés

- ✓ **Un socle de base : mesures qui découlent du cadre légal et réglementaire**

Obligations liées au cadre légal et réglementaire	Obligations liées au SDAGE LB 2010-2015
Gestion quantitative de la ressource (Obj. Général 1A)	
Améliorer les réseaux eaux potables (107)	Révision de l'arrêté cadre sécheresse (104)
Qualité des ressources en eau (Obj. Général 1B)	
Poursuivre le CT du Haut-Lignon (volet qualité (111) Réaliser des profils de baignade (115) Finaliser/actualiser les schémas d'assainissement/ diagnostic des réseaux eaux usées (116) Améliorer les réseaux eaux usées et les stations (117, 118) d'épuration pour répondre aux obligations réglementaires Finaliser le diagnostic des ANC et la réhabilitation des dispositifs à risques (121) Engager les collectivités vers le « 0 » pesticide (129)	

3- Proposition de scénarios contrastés

- ✓ **Un socle de base : mesures qui découlent du cadre légal et réglementaire**

Obligations liées au cadre légal et réglementaire	Obligations liées au SDAGE LB 2010-2015
Zones humides et têtes de bassin versant (Obj. Général 2A et 2B)	
	Réaliser des inventaires de zones humides dans le cadre des documents d'urbanisme (204-1°)
Fonctionnalité écologique des cours d'eau (Obj. Général 3A, 3B et 3C)	
Respecter les débits biologiques fixés par l'art. L.214-18 du CE (302-1°) Associer la CLE conformément au cadre réglementaire (consultation / avis) (303-1°) Inventaire et caractérisation des ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique (311-1°) Intervention sur les ouvrages situés sur des cours d'eau classés en liste 2 (311-2°)	

3- Proposition de scénarios contrastés

✓ Scénario 1 : Un SAGE qui vise à favoriser/accompagner l'application la réglementation en vigueur

➡ Hypothèses :

- Cadre réglementaire suffisant et adapté au contexte
- Importance d'une communication/information sur les enjeux du territoire, le cadre légal et réglementaire pour faciliter son application
- Acquisitions des connaissances (ex : inventaire ZH) « délégué » aux acteurs locaux

➡ Axes de travail principaux :

- Mise en place d'une gouvernance à l'échelle du bassin versant (consultation/information de la CLE, mobilisation sur points prioritaires),
- Sensibilisation et information de l'ensemble des acteurs,
- Amélioration des connaissances sur quelques thématiques prioritaires.

3- Proposition de scénarios contrastés

Scénario 1

Mesures principales	Variantes / mesures optionnelles
Gestion quantitative de la ressource (Obj. Général 1A)	
Améliorer des connaissances sur les ressources / les besoins Sensibilisation sur la gestion quantitative	Amélioration du suivi des cours d'eau (repères) Elaboration d'un PGRE (orientations, recommandations) Préconisations pour réduire les besoins/ réaliser des économies d'eau
Qualité des ressources en eau (Obj. Général 1B)	
Poursuivre le CT du Haut-Lignon (volet qualité) Assistance technique auprès des communes Gouvernance : Mobilisation de la CLE sur le CET de Villemarché Sensibilisation et valorisation des actions	Etudes structurantes : - Cycle du Phosphore dans le barrage de Lavalette et apports du bassin versant - Bilan global de la qualité des eaux et des pollutions Réflexions : - Valorisation des boues de STEP - Amélioration des bâtiments et gestion des effluents d'élevage

3- Proposition de scénarios contrastés

Scénario 1

Mesures principales	Variantes / mesures optionnelles
Zones humides et têtes de bassin versant (Obj. Général 2A et 2B)	
Inventaire des zones humides dans le cadre des documents d'urbanisme Diffusion des inventaires existants	Définition d'un cadre pour l'inventaire des zones humides Inventaire des zones humides dans les aménagements fonciers Valorisation des inventaires ZH : hiérarchisation, restauration Cellule d'assistance technique pour la reconnaissance et prise en compte des ZH, recommandations
Fonctionnalité écologique des cours d'eau (Obj. Général 3A, 3B et 3C)	
Gouvernance de la CLE : association en amont des projets, information sur les études (ex : EDF, VSE) Sensibilisation	Etudes / inventaires : - Bilan global de la qualité des eaux et des pollutions - Diagnostic des ouvrages - Espèces patrimoniales Recommandations : - Pour les projets pouvant impacter les milieux - pour protéger les espèces patrimoniales

3- Proposition de scénarios contrastés

Scénario 1

Mesures principales	Variantes / mesures optionnelles
Espèces invasives (Obj. Général 4A et 2B)	
Sensibilisation	Inventaire des espèces végétales
Gouvernance (Obj. Général 5A)	
Mise en place d'une structure porteuse et d'une cellule d'animation Promotion du SAGE et diffusion des données	Observatoire de l'eau dédié au SAGE
Information / communication / sensibilisation (Obj. Général 6A, 6B)	
Communication sensibilisation : gestion quantitative de la ressource, pratiques agricoles, phytosanitaires, zones humides, fonctionnement des cours d'eau, espèces patrimoniales et espèces invasives, cadre légal et réglementaire Valorisation des pratiques	Communication sensibilisation : tête de bassin versant Amélioration des connaissances : bilan des pollutions et de la qualité des eaux, espèces patrimoniales, espèces végétales invasives Valorisation du territoire : qualité des eaux de baignade, création de sentiers pédagogiques

3- Proposition de scénarios contrastés

✓ Scénario 1 : Un SAGE qui vise à favoriser/accompagner l'application la réglementation en vigueur

➡ Plus-value :

- **Modérée** si seule l'animation, la sensibilisation sont retenues
- **Plus forte** en intégrant la réalisation d'études structurantes et en développant une assistance ciblée (ex : zones humides), alors le SAGE aura sans doute une réelle efficacité sur certains enjeux (zones humides, cours d'eau), en fonction des études et moyens engagés.

➡ Contraintes de mise en œuvre globalement faibles :

- Le SAGE s'appuie principalement sur l'organisation existante et la mobilisation des moyens humains en place pour assurer l'information/la sensibilisation et ainsi faciliter l'application de la réglementation en vigueur.
- Il ne crée pas de contrainte supplémentaire (pas de portée réglementaire)

3- Proposition de scénarios contrastés

- ✓ **Scénario 2 : Un SAGE qui favorise le bon fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques pour atteindre les objectifs de bon état et de satisfaction des usages**

➔ **Hypothèses :**

- Pressions globalement assez faibles, suffisamment encadrées,
- Favoriser la restauration/ l'entretien de la fonctionnalités des milieux aquatiques pour atteindre les objectifs

➔ **Axes de travail principaux :**

- Gouvernance renforcée du SAGE (association de la CLE, suivi),
- Protection / restauration des zones humides
Protection/restauration des cours d'eau
- Intervention sur les espèces végétales invasives

3- Proposition de scénarios contrastés

Scénario 2

Mesures principales	Variantes / mesures optionnelles
Gestion quantitative de la ressource (Obj. Général 1A)	
Améliorer des connaissances sur les ressources / les besoins Amélioration du suivi des cours d'eau (repères) Elaboration d'un PGRE (orientations, recommandations) Sensibilisation sur la gestion quantitative	Amélioration du suivi des cours d'eau (stations hydro.) Elaboration d'un PGRE (règlement)
Qualité des ressources en eau (Obj. Général 1B)	
Poursuivre le CT du Haut-Lignon (volet qualité) Aménagement de points d'abreuvement Gouvernance : Mobilisation de la CLE sur le CET de Villemarché, réglementation associée à la ripisylve Sensibilisation et valorisation des actions	Etudes structurantes : - Cycle du Phosphore dans le barrage de Lavalette et apports du bassin versant - Bilan global de la qualité des eaux et des pollutions Réflexions : - Valorisation des boues de STEP - Amélioration des bâtiments et gestion des effluents d'élevage

3- Proposition de scénarios contrastés

Scénario 2

Mesures principales	Variantes / mesures optionnelles
Zones humides et têtes de bassin versant (Obj. Général 2A et 2B)	
Amélioration des connaissances : Inventaires complémentaires des zones humides Diffusion des inventaires des ZH Protection des zones humides : cellule d'assistance technique, compatibilité des PLU, renforcement du cadre réglementaire Restauration des zones humides en secteurs prioritaires, poursuite des programmes de protection des petites zones humides	Restauration des zones humides sur l'ensemble du BV Amélioration des connaissances : têtes de bassin versant (délimitation, caractérisation, pratiques de gestion adaptées)

3- Proposition de scénarios contrastés

Mesures principales

Variantes / mesures optionnelles

Fonctionnalité écologique des cours d'eau (Obj. Général 3A, 3B et 3C)

Gouvernance de la CLE : bilan des pollutions, association en amont des projets, suivi des études (ex : EDF, VSE), **recommandations** pour mieux protéger/intégrer les milieux aquatiques (zones humides, cours d'eau, espèces patrimoniales)

Améliorations des connaissances : espèces patrimoniales

Préservation/protection des cours d'eau

- Protection des ripisylves dans les doc. d'urbanisme
- Poursuite du CT du Haut Lignon, extension à la Dunière et affluents aval
- Etudes et actions de restauration hydromorphologique (Lignon amont)
- Restauration de la continuité (au delà des CE liste 2)

Gouvernance de la CLE : objectif de qualité plus ambitieux, débits biologique, règles pour limiter l'impact des projets

Préservation/protection des cours d'eau et de la biodiversité :

- Restauration et entretien des cours d'eau élargis (hydromorphologie ...)
- Actions novatrices pour protéger les espèces patrimoniales

3- Proposition de scénarios contrastés

Mesures principales	Variantes / mesures optionnelles
Espèces invasives (Obj. Général 4A et 2B)	
Amélioration des connaissances : inventaires, suivi Poursuite des programmes contre les espèces végétales invasives	Révision de la réglementation concernant les espèces animales invasives Protection des cours d'eau actuellement préservés
Gouvernance (Obj. Général 5A)	
Mise en place d'une structure porteuse et d'une cellule d'animation Promotion du SAGE et diffusion des données	
Information / communication / sensibilisation (Obj. Général 6A, 6B)	
Amélioration des connaissances : bilan des pollutions, inventaires ZH, espèces patrimoniale et invasives Communication sensibilisation : cf. 1 + têtes de bassin versant Valorisation du territoire : bonnes pratiques, qualité des eaux de baignade, création de sentiers pédagogiques	Amélioration des connaissances : délimitation des têtes de bassin versant Communication sensibilisation : risques d'inondation

3- Proposition de scénarios contrastés

- ✓ **Scénario 2 : Un SAGE qui favorise le bon fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques pour atteindre les objectifs de bon état et de satisfaction des usages**
 - ➔ **Plus-value :**
 - Portée opérationnelle et réglementaire bénéfiques pour la protection et la gestion des milieux naturels.
 - Efficacité qui repose toutefois sur la bonne application du cadre légal et réglementaire, notamment en matière de rejet et de prélèvements, car ce scénario est peu « ambitieux » sur les usages.
 - ➔ **Contraintes de mise en œuvre :**
 - Nécessite des moyens supplémentaires
 - Pour des études et inventaires,
 - Pour diffuser l'information et favoriser son appropriation
 - Pour la protection et la gestion des milieux naturels
 - Peut être perçu comme contraignant (règles, prescriptions)

3- Proposition de scénarios contrastés

- ✓ **Scénario 3 : Un SAGE plus ambitieux en termes de résultats, qui vise une forte réduction des pressions dans le but d'atteindre un état des milieux en adéquation avec le positionnement en tête de bassin versant**

➔ **Hypothèses :**

- Cadre réglementaire suffisant pour préserver le fonctionnement des milieux
- Nécessiter de mieux planifier la réduction des pressions (pollutions) voire de compléter le cadre légal et réglementaire les concernant

➔ **Axes de travail principaux :**

- Gouvernance renforcée du SAGE (association de la CLE, suivi),
- Gestion quantitative de la ressource : planification, règles d'usage
Gestion qualitative de la ressource : planification, recommandations, règles

3- Proposition de scénarios contrastés

Scénario 3

Mesures principales	Variantes / mesures optionnelles
Gestion quantitative de la ressource (Obj. Général 1A) Améliorer des connaissances sur les ressources / les besoins Encadrement de la gestion quantitative : - Amélioration du suivi des cours d'eau (repères et stations) - Elaboration d'un PGRE (orientations, recommandations et règles) Economies d'eau : - Audits des principaux consommateurs - Recommandations pour engager les travaux/ aménagements Sensibilisation sur la gestion quantitative	 Sécurisation des usages : - Amélioration du dispositif d'alerte en cas de crise - Dispositif de stockage pour les usages agricoles Economies d'eau : cellule d'assistance technique pour accompagner les recherches de fuite

3- Proposition de scénarios contrastés

Mesures principales	Variantes / mesures optionnelles
Qualité des ressources en eau (Obj. Général 1B)	
Etudes structurantes : Cycle du Phosphore dans le barrage de Lavalette et apports du bassin versant - Bilan global de la qualité des eaux et des pollutions Réflexions : - Valorisation des boues de STEPs, Amélioration des bâtiments et gestion des effluents d'élevage - Traitement extensifs, zones de rejets intermédiaires - Suivi, recherche des substances dangereuses - Suivi du CET de Villemarche Actions : CT du Haut-Lignon (volet qualité), aménagement de points d'abreuvement Gouvernance : - schéma général d'assainissement, recommandations pour l'assainissement collectif et non collectif, les bâtiments d'élevage, règles sur les boues de steps ... - CSS de Villemarché, association de la CLE en amont des projets	Sécurisation des usages : Amélioration du dispositif d'alerte en cas de crise Gouvernance : - Règles relatives aux boues de stations d'épuration - Règles relatives aux réseaux EU et stations d'épuration - Recommandations sur le suivi des substances dangereuses - Encadrement du site de Villemarché

3- Proposition de scénarios contrastés

Mesures principales	Variantes / mesures optionnelles
Zones humides et têtes de bassin versant (Obj. Général 2A et 2B)	
Inventaire des zones humides dans le cadre des documents d'urbanisme Diffusion des inventaires existants	Amélioration des connaissances - Complément d'inventaire des zones humides en zones agricoles et forestières - Inventaire des zones humides dans les aménagements fonciers Gouvernance - Définition d'un cadre pour l'inventaire des zones humides - Recommandations pour la prise en compte des zones humides Protection / restauration des zones humides - Cellule d'assistance technique pour la reconnaissance et la prise en compte des ZH - Restauration des ZH en secteurs prioritaires

3- Proposition de scénarios contrastés

Mesures principales

Variantes / mesures optionnelles

Fonctionnalité écologique des cours d'eau (Obj. Général 3A, 3B et 3C)

Gouvernance de la CLE :

- Bilan des pollutions, association en amont des projets, suivi des études (ex : EDF, VSE),
- **Recommandations** pour mieux protéger/intégrer les milieux aquatiques (zones humides, cours d'eau, espèces patrimoniales)

Sensibilisation

Gouvernance de la CLE :

- Règles d'utilisation de la ressource
- Règles pour protéger les milieux aquatiques
- Recommandations pour la protection des ripisylves

Préservation/protection des cours d'eau et de la biodiversité :

- Restauration et entretien des cours d'eau sur le Haut Lignon
- Restauration de la continuité écologique (au delà des cours d'eau classés en liste 2)

3- Proposition de scénarios contrastés

Mesures principales	Variantes / mesures optionnelles
Espèces invasives (Obj. Général 4A et 2B)	
Sensibilisation sur les espèces invasives	
Gouvernance (Obj. Général 5A)	
Mise en place d'une structure porteuse et d'une cellule d'animation Promotion du SAGE et diffusion des données Observatoire de l'eau	
Information / communication / sensibilisation (Obj. Général 6A, 6B)	
Amélioration des connaissances : bilan des pollutions, impacts, priorisation des actions Communication sensibilisation : cf. 1 + risques d'inondation Valorisation du territoire : bonnes pratiques, qualité des eaux de baignade, création de sentiers pédagogiques	Amélioration des connaissances : complément d'inventaire des ZH en secteurs agricoles et forestiers Communication sensibilisation : têtes de bassin versant

3- Proposition de scénarios contrastés

- ✓ **Scénario 3 : Un SAGE plus ambitieux en termes de résultats, qui vise une forte réduction des pressions dans le but d'atteindre un état des milieux en adéquation avec le positionnement en tête de bassin versant**

- ➔ **Plus-value :**

- Portée opérationnelle et réglementaire qui permettra de planifier la réduction des pressions et d'encadrer les rejets et prélèvements
- Efficacité qui repose toutefois sur la bonne application du cadre légal et réglementaire relatif à la protection des milieux naturels

- ➔ **Contraintes de mise en œuvre :**

- Nécessite des moyens supplémentaires
 - Pour des études nécessaires à une bonne planification des actions
 - Pour diffuser l'information et favoriser son appropriation
 - Pour la réduction des pressions et la sécurisation des usages
- Peut être perçu comme contraignant (règles, prescriptions)

Phase 4 : Choix de la stratégie



Evaluation technico-économique et analyse comparative des scénarios contrastés



Animation de commissions « catégorielles » pour préfigurer la stratégie



Bilan de la concertation – Proposition de stratégie



Présentation de la stratégie aux commissions



Validation de la stratégie

Phase : Construction de la stratégie du SAGE du Lignon du Velay

Commissions par USAGES

Méthodologie d'animation
pour la définition de la stratégie du SAGE



I- OBJECTIFS des commissions en phase stratégie

1

Fournir des éléments d'aide à la décision
pour comprendre les distinctions entre les 3 scénarios contrastés
(= permettre à chacun de disposer du même niveau d'information pour se positionner)



2

Obtenir un positionnement des différentes
catégories d'acteurs sur les 3 scénarios contrastés.

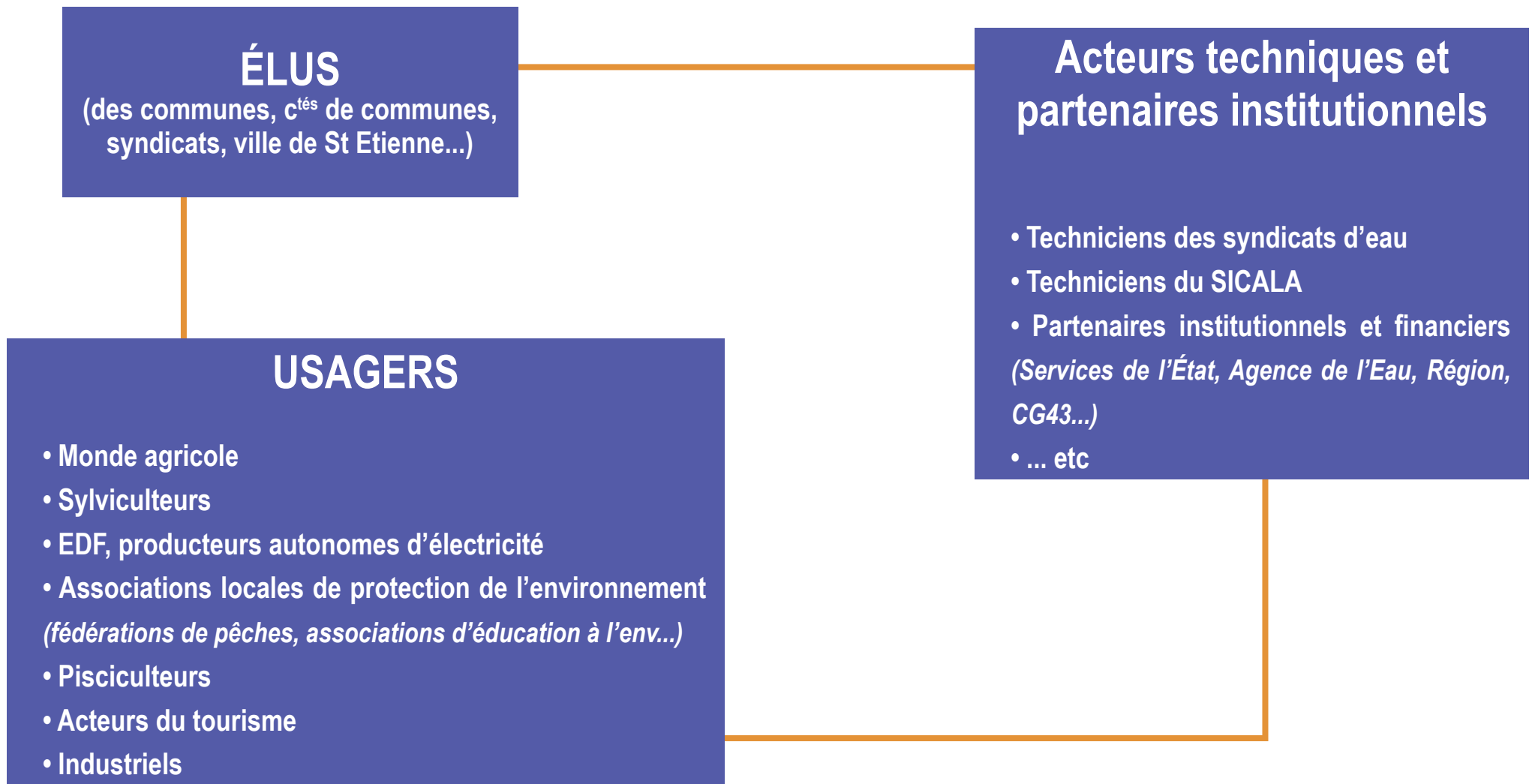
3

Aboutir à un scénario final croisé (= stratégie)
qui aura été construit à partir des mesures "puisées"
dans les 3 scénarios.

Il ne s'agit pas d'aboutir forcément à un scénario consensuel mais de retenir LE scénario (mélange du 1, 2 et 3) qui aura obtenu le plus d'acceptation (cf supports avec cases à cocher)

II- Organisation et animation des commissions

■ Invitation de tous les acteurs du SAGE :



Déroulement de la concertation :

➔ Propositions de 2 sessions de concertation :

- pour s'adapter aux disponibilités des acteurs
- pour permettre une participation plus nombreuse
- pour permettre un temps de “recul” / réflexion entre les 2 sessions.
- Les 2 sessions sont liées : il est indispensable de participer à la 1^{ère} puis à la suivante

➔ Session 1 : “Explication de texte “

Comparaison des 3 scénarios

*Explication des alternatives entre les scénarios = plus value,
comparaison technique, humaine et financière, réglementaire*

Commission
aide à la décision
Jeudi 14h-16h

Commission
aide à la décision
Jeudi 18h-20h

Commission
aide à la décision
Vendredi 10h-12h

- **Chaque invité choisit de participer à l'une de ces premières réunions en fonction de ses disponibilités**
- **Il repart de la réunion avec des éléments d'analyse qui lui permettront de se positionner dans la session suivante.**

➡ Session 2 :

Positionnement des acteurs sur les scénarios

- *Organisation de commissions une semaine ou 2 semaines après la première session.*
- *Commissions de travail sur 3 heures abordant l'ensemble des thématiques (enjeu du SAGE)*

Commission
Positionnement
Jeudi 14h-17h

Commission
Positionnement
Jeudi 18h-21h

Commission
Positionnement
Vendredi 9h-12h

Travail en 2 ou 3 groupes “équilibrés” en nombre

- Répartition ou non par catégories d'acteurs (à définir)
- Travail sur une grille de positionnement (cf ci-après) : choix individuels ou par groupes des mesures réparties selon les différents scénarios

Proposition de grille de positionnement

Nom et prénom
 Adresse mail.....@.....

Organisme :

Gestion quantitative de la ressource		Scénario 1 <i>Un SAGE qui vise à favoriser/accompagner l'application la réglementation en vigueur</i>		Scénario 2 <i>Un SAGE qui favorise le bon fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques pour atteindre les objectifs de bon état et de satisfaction des usages</i>		Scénario 3 <i>Un SAGE plus ambitieux en termes de résultats, qui vise une forte réduction des pressions dans le but d'atteindre un état des milieux en adéquation avec le positionnement en tête de bassin versant</i>		Vos commentaires <i>Si vous n'avez coché aucune case dans la ligne, indiquez-en les raisons</i>
Mesures principales		<i>Application de la mesure dans le scénario 1</i>	<i>Mesure retenue (cochez la case)</i>	<i>Application de la mesure dans le scénario 2</i>	<i>Mesure retenue (cochez la case)</i>	<i>Application de la mesure dans le scénario 3</i>	<i>Mesure retenue (cochez la case)</i>	
Amélioration des connaissances sur les ressources et les besoins								
Mesures complémentaires	Amélioration du suivi des cours d'eau (installation de repères visuels)							
	Élaboration d'un Plan de gestion de la ressource en eau (orientations, recommandation d'utilisation de la ressource, en situation courante et en situation de crise (ex : favoriser les ressources existantes, les interconnexions, le stockage hivernal...))							
Sensibilisation aux enjeux de la gestion quantitative et aux économies d'eau								
Mesures complémentaires	Préconisations d'aménagements / équipements pour pour réduire les besoins et réaliser des économies d'eau							

 **Poursuite de la concertation après les commissions :**

1

**Envoi des grilles de positionnement aux acteurs
n'ayant pas pu assister aux commissions**

2

**Restitution du travail en commissions
en Bureau de CLE puis CLE :**

- **Analyse complète des positionnements
des acteurs dans un rapport.**
- **Proposition de la stratégie retenue**